

La fiscalité des bénéfices non commerciaux (BNC) : points clés

Objectifs :

Identifier les fondamentaux de la fiscalité des bénéfices non commerciaux (BNC)

Public concerné :

Prérequis : Savoir tenir une comptabilité BNC et/ou avoir suivi la formation " L'essentiel de la comptabilité des BNC (Niveau 1) "

Ne convient pas aux collaborateurs comptables

Intervenant(s) :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

Moyens pédagogiques et techniques :

Démonstration sur grand écran

Réalisation d'exercices et de cas pratiques

Echanges interactifs entre participants

Remise d'un support de cours en fin de formation

Durée de la formation : 6 heures.

Nombre de participants maximum : 30 stagiaires.

Programme :

Le régime fiscal des bénéfices non-commerciaux (BNC) : règles générales

Le principe des Recettes/Dépenses

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

L'usage du véhicule professionnel

Loyers et dépenses liées au local professionnel

Les frais réels et les frais forfaitaires

Forfaits BNC ou BIC

Le forfait blanchissage

Les plus-values professionnelles

Modalités d'évaluation des acquis :

Echanges interactifs sur des cas concrets
Réalisation d'un QUIZZ

Questions/Réponses

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2023

Conditions tarifaires : nous consulter